

Pratiques des évaluations des technologies et des modes d'intervention (ETMI) dans le RSSS, Québec

Scan environnemental (2023-2024)

Sophia El Ouazzani

Ghizlaine Ben Zerrouk

Andréanne Guindon

Naïma Bentayeb

Une publication de l'Institut universitaire SHERPA, une équipe financée par les Fonds de recherche du Québec Société et Culture et par le ministère de la Santé et des Services sociaux, au sein du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

7085 Hutchison Montréal, Qc., H3N 1Y9

SHERPA.dlm@ssss.gouv.qc.ca

<https://SHERPA-recherche.com>

Titre : Pratiques des évaluations des technologies et des modes d'intervention (ETMI) dans le RSSL, Québec -Scan environnemental (2023-2024)

Initiatrice du projet et responsable scientifique : Naïma Bentayeb

Équipe du projet :

Sophia El Ouazzani, assistante de recherche, IU SHERPA, CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Ghizlaine Ben Zerrouk, coordonnatrice des projets d'évaluation, IU SHERPA, CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Naïma Bentayeb, chercheure d'établissement, IU SHERPA, CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal responsable et superviseuse de la présente démarche

Équipe de gestion :

Andréanne Guindon, Cheffe d'administration de programme, IU SHERPA, CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Serge Maynard, Coordonnateur cadre - volet recherche, BER et soutien à la prise de décision, CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Financement : IU SHERPA et Direction des Affaires académiques et Éthique de la recherche du CIUSSS du Centre-Ouest-de-L'Île-de-Montréal

Mise page : Angela Wang

Édition : Institut universitaire SHERPA

Table des matières

Liste des acronymes	5
Contexte	6
Objectifs	8
Méthode.....	9
Collecte de données	11
Aperçu des thèmes analysés	14
Résultats	15
Structure des équipes d’UETMI	15
Nom des directions auxquelles sont rattachées les UETMI.....	19
Types des produits d’ETMI	22
Modes de diffusion des produits d’ETMI.....	25
Moyenne des délais de production des rapports d’ETMI	28
Partenaires du processus d’ETMI.....	29
Procédés de soumission de demandes d’ETMI.....	32
Contenu des formulaires de demande d’ETMI.....	35
Critères de priorisation des demandes d’ETMI	41
Conclusion.....	47
Remerciement	50

Liste des Figures

Figure 1 - Étapes du processus de sollicitation des UETMI participantes.....	12
Figure 2 - Titres des fonctions composant les équipes d'UETMI (N=14)	17
Figure 3 - Nom des directions auxquelles sont rattachées les UETMI (N=15)	20
Figure 4 - Produits d'ETMI nommés par les équipes des UETMI (N=15)	24
Figure 5 - Modes de diffusion des produits d'ETMI (N=15)	27
Figure 6 - Moyenne des délais de production des rapports d'ETMI (N=6).....	28
Figure 7 - Partenaires du processus d'ETMI (N=11)	31
Figure 8 - Étapes du processus de demande d'ETMI (N=12)	33
Figure 9 - Contenu des formulaires de demande d'ETMI (N=13)	37
Figure 10 - Critères de priorisation établis par les UETMI (N=12)	42

Liste des Tableaux

Tableau 1 - UETMIS-SM et UETMIS participantes	10
Tableau 2 - Descriptif des titres des fonctions composant les équipes d'UETMI ...	18
Tableau 3 - Nombre d'UETMI priorisant la pertinence des demandes reçues	44
Tableau 4 - Nombre d'UETMI priorisant selon l'impact des demandes reçues	44
Tableau 5 - Nombre d'UETMI priorisant les demandes selon la faisabilité des demandes reçues	45
Tableau 6 - Nombre d'UETMI priorisant selon les caractéristiques de la technologie ou de l'intervention évaluée	46

Liste des acronymes

APPR	Agent.e.s de planification, de programmation et de recherche
CdP	Communauté de Pratique
CHUM	Centre hospitalier de l'Université de Montréal
CHU-ULaval	Centre hospitalier universitaire de Québec- Université Laval
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CUSM	Centre universitaire santé McGill
ETMI	Évaluations des technologies et des modes d'intervention
INESSS	Institut national d'excellence en santé et en services sociaux
INPLP	Institut National de psychiatrie légale Philippe-Pinel
IUCPQ	Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec Université Laval
IU DI-TSA	IU en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme
IU SHERPA	Institut Universitaire SHERPA
LSSSS	Loi sur les services de santé et les services sociaux
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
RSSS	Réseau de la santé et des services sociaux
RUISSS	Réseau universitaire de la santé et des services sociaux
UETMISS-SM	UETMI en Services Sociaux et Santé mentale
UETMIS	UETMI en Santé
UETMISSS	Unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et services sociaux

Contexte

Conformément à l'article 90¹ de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) relatif aux obligations d'un institut universitaire dans le secteur des services sociaux ainsi qu'avec les critères du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en lien avec les désignations universitaires du secteur social, les Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Québec se sont dotés d'une structure responsable des évaluations des technologies et des modes d'intervention (ETMI) : l'Unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et services sociaux (UETMISSS).

En vertu de cet article 90, la mission universitaire des établissements désignés par le ministère de la Santé et des Services sociaux est ventilée selon 5 dimensions :

1. La recherche dans les établissements désignés : la recherche évaluative permet de mesurer l'efficacité et la portée des pratiques courantes et de soutenir l'expérimentation et l'implantation de pratiques innovantes;
2. L'enseignement et la formation pratique des stagiaires;
3. Le transfert de connaissances (l'amélioration des services dispensés, notamment par l'utilisation des données issues de la recherche);
4. Les pratiques de pointe (Dans le contexte des établissements ayant une désignation universitaire, le développement de pratiques de pointe témoigne de l'engagement des établissements à concevoir de meilleures pratiques en misant sur le développement de la recherche et de l'innovation. La notion de pratique de pointe s'apparente à d'autres notions telles que les pratiques basées sur les données probantes, notamment dans les pratiques médicales, et les pratiques exemplaires);
5. L'évaluation des technologies et des modes d'intervention.

Selon le ministère de la Santé et des Services sociaux, l'évaluation des technologies et des modes d'intervention représente un processus multidisciplinaire d'évaluation qui résume l'information quant aux enjeux médicaux, sociaux, économiques et éthiques liés à l'utilisation d'une technologie ou mode

¹ L'article 90 de la LSSS stipule que pour être désigné institut universitaire, un établissement doit évaluer des technologies ou des modes d'intervention reliés à son secteur de pointe.

d'intervention de manière systématique, transparente, non biaisée et robuste.² L'ETMI est un mode d'évaluation qui vise à éclairer et soutenir la prise de décision et de l'action.

Au Québec, les ETMI sont produites par les UETMI en Services Sociaux et Santé mentale (UETMISS-SM) et UETMI en Santé (UETMIS) suivantes situées dans les centres ou instituts du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) et constituées de professionnel.le.s en recherche spécialisé.e.s en ETMI: CIUSSS De l'Estrie-CHUS, CIUSSS de la Capitale Nationale, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, IU en Déficience Intellectuelle et Trouble du Spectre de l'Autisme (IU DI-TSA), IU SHERPA (CIUSSS du Centre-Ouest-de-L'île-de-Montréal), l'Institut national d'excellence en santé et en services Sociaux (INESSS), l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel (INPLP), Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), Centre universitaire de santé McGill (CUSM), Centre hospitalier universitaire de Québec- Université Laval (CHU-ULaval), Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine et l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec - Université Laval (IUCPQ).

À noter que toutes les UETMI en Santé et celles en Services Sociaux et Santé mentale ont été incluses dans cette étude.

² <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/connaissances/recherche-innovation/evaluation-des-technologies-et-modes-d-intervention-en-sante-et-services-sociaux/>

Objectifs

Dans une perspective d'améliorer son offre de services et son processus d'appels d'offre en s'inspirant des pratiques adoptées par d'autres unités d'évaluation des technologies et des modes d'intervention (UETMI), l'Institut Universitaire SHERPA (IU SHERPA) a entrepris une démarche de scan des pratiques d'Évaluation des Technologies et des Modes d'Intervention (ETMI) dans le réseau de la santé et des services sociaux du Québec (RSSS).

Dans la mesure où aucune démarche similaire n'a été entreprise auparavant, l'IU SHERPA vise par la même occasion à documenter les processus d'ETMI à l'échelle provinciale.

Pour ce faire, le scan des procédés en ETMI a été réalisé selon deux objectifs :

- **Objectif 1** : Documenter 1) les caractéristiques et 2) les procédés en évaluation des technologies et modes d'intervention en santé et services sociaux dans le réseau de la santé et des services sociaux du Québec ;
- **Objectif 2** : Documenter les pratiques existantes au Canada et ailleurs.

Méthode

La plupart des unités d'évaluation des technologies et des modes d'intervention (UETMI) du Québec semblent être affiliées à la Communauté de Pratique (CdP) en ETMI. Il existe également d'autres Communautés de Pratique en ETMI qui sont organisées par thématiques spécifiques, et qui pourraient inclure les UETMIS et les unités d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en services sociaux et santé mentale (UETMIS-SM) de manière distincte. Par souci d'inclusivité, l'appellation « UETMI » sera employée dans ce rapport pour désigner l'ensemble des unités participantes à cette étude.

Une présentation de la démarche décrite ici et de ses objectifs a été faite aux UETMISSS lors d'une rencontre (26 octobre 2024) dans le cadre de leur Communauté de Pratique. Les UETMIS, non-membres de cette communauté, ont aussi été informées de la démarche et invitées à participer à cette étude. Au total, quinze (15) UETMI ont été identifiées et incluses pour la révision de leurs pratiques. Le tableau 1 énumère les UETMIS-SM et UETMIS incluses dans cette étude. Pour chaque donnée analysée, lorsque l'information sur une unité ou ses procédés était insuffisante, celle-ci était exclue. Ce processus d'exclusion est décrit plus spécifiquement pour chaque variable analysée. Afin de préserver la confidentialité lors de la compilation et l'analyse des informations, chaque unité a été anonymisée et identifiée par un chiffre entre 1 et 15.

Tableau 1 - UETMIS-SM et UETMIS participantes

UETMIS-SM	CIUSSS de l'Estrie - CHUS
	CIUSSS de la Capitale-Nationale
	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal
	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
	IU en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme (IU DI-TSA)
	IU SHERPA (CIUSSS du Centre-Ouest-de-L'île-de-Montréal)
	Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS)
	Institut national en psychiatrie légal Philippe-Pinel (INPLP)
UETMIS	Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
	Centre universitaire de santé McGill (CUSM)
	Centre hospitalier universitaire de Québec - Université Laval (CHU-ULaval)
	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
	L'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec - Université Laval (IU-CPQ)

Collecte de données

La collecte de données a été réalisée en trois (3) étapes permettant l'atteinte du premier objectif de cette étude, à savoir la documentation des caractéristiques et des procédés en ETMI.

La première phase de la collecte de données, qui s'est déroulée du 29 septembre au 3 novembre 2023, consistait en un scan environnemental des sites web des UETMI identifiées afin d'examiner et interpréter les données, ou variables, pertinentes à inclure dans notre analyse. Des informations telles que le volet de recherche, la mission ou le mandat, la composition des équipes, le.a chef.fe de programme, la direction, les partenaires ou collaborat.eur.rice.s, les types de produits et leurs modes de diffusion, les récentes publications, les évaluations en cours, et toutes autres informations pertinentes sur les UETMI ont été extraites. L'exploration du processus de soumission des demandes d'ETMI a également été réalisé à cette étape de la collecte de données. Des informations sur les étapes du processus de soumission de demande d'ETMI, les critères établis de priorisation des demandes, et le contenu et l'accessibilité des formulaires de soumission ont aussi été considérés. Cette phase s'est conclue par la production d'un tableau synthèse incluant les caractéristiques clés des UETMI et de leurs pratiques.

La deuxième étape correspond à la création et à l'envoi d'un questionnaire aux UETMI participantes afin de compléter et/ou valider l'information extraite lors de la première étape. Toutes les UETMI ont été sollicitées directement pour répondre au questionnaire. La figure 1 illustre les étapes du processus de sollicitation des UETMI. Cette étape a duré trois (3) mois (de novembre 2023 à février 2024) entre l'envoi des formulaires de sondage et l'obtention de tous les questionnaires remplis et validés par les UETMI.

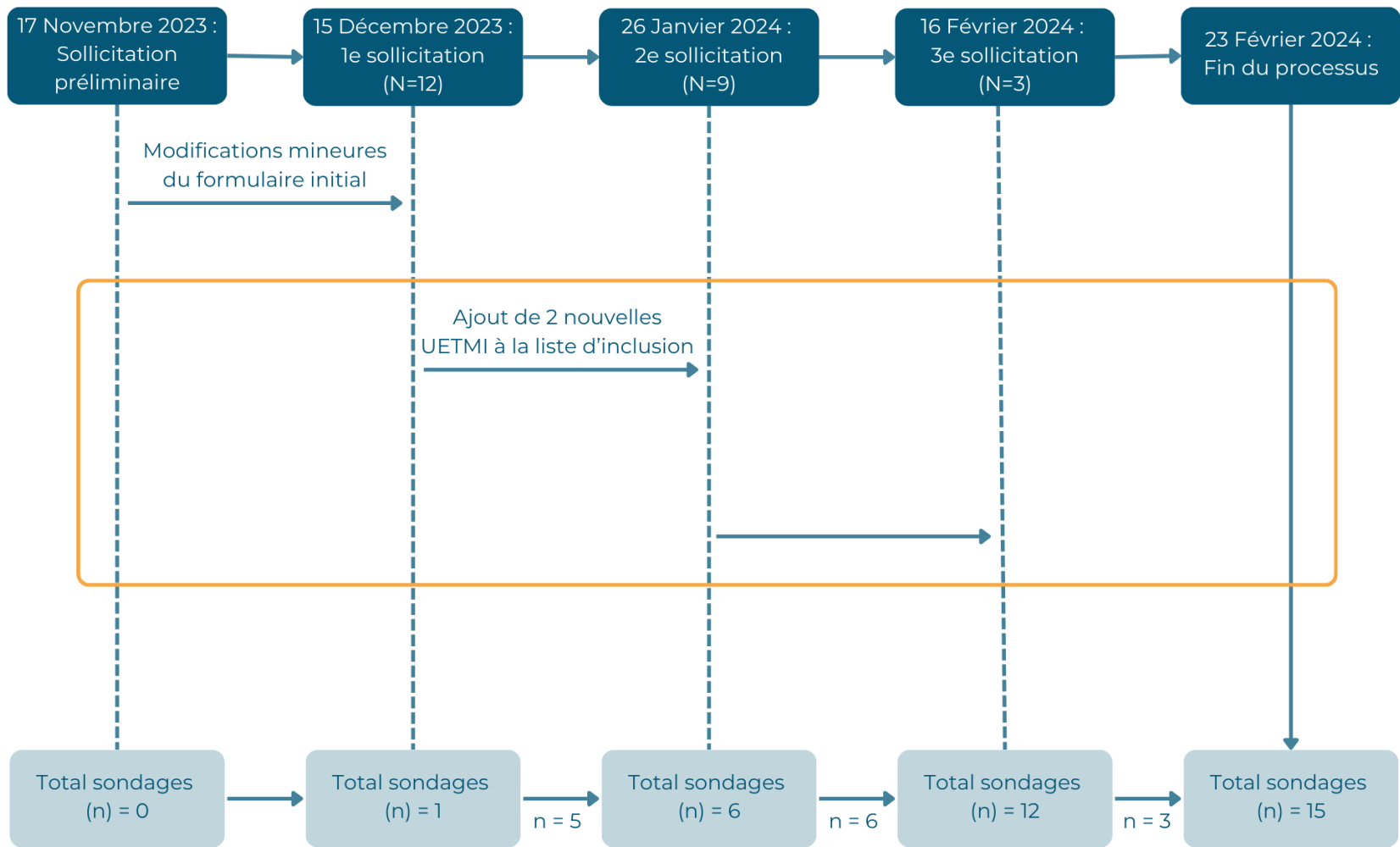


Figure 1 - Étapes du processus de sollicitation des UETMI participantes


Le questionnaire a été élaboré à partir du tableau de synthèse complété lors de la première étape de la collecte de données. Une première version a été testée auprès d'une UETMIS (N=1) le 17 novembre 2023 pour en vérifier la validité. À la suite des commentaires reçus, quelques modifications ont été apportées afin d'améliorer la clarté des questions. Le 15 décembre 2023, un courriel expliquant l'objectif de l'étude et la méthodologie, accompagné du questionnaire, a été envoyé à toutes les UETMI. Douze UETMI (N=12) ont été sollicitées. Entre la première et la deuxième sollicitation (26 janvier 2024), nous avons reçu six réponses (n=6). À ce moment, deux nouvelles UETMI ont été ajoutées à la liste des UETMI participantes, portant ainsi à neuf (N=9) le nombre total d'unités pour la deuxième phase de sollicitation. À la fin de cette phase, le 16 février 2024, nous avons reçu un total de douze questionnaires remplis (n=12). Pour la dernière phase, les trois UETMI n'ayant pas encore répondu ont été recontactées directement par courriel. Le processus de sollicitation s'est terminé avec la réception de tous les questionnaires des UETMI sollicitées (N=15). Les UETMI ont également été invitées à fournir tout document supplémentaire pertinent pour l'étude.

La troisième et dernière étape de la collecte de données est celle de la compilation des informations reçues et validées par les UETMI. Les documents supplémentaires envoyés par les unités à l'étape précédente ont été consultés afin de compléter la collecte d'information.

Analyse des données

Une méthode mixte a été utilisée pour analyser les caractéristiques et procédés ETMI des unités participantes (Objectif 1). Tout d'abord, une analyse thématique des informations qualitatives provenant des questionnaires remplis, des documents supplémentaires et des formulaires de demande ETMI fournis par les différentes UETMI a été réalisée. La documentation supplémentaire inclut des guides ou politiques de pratiques en ETMI, des rapports d'ETMI ou autres produits finaux. Des codes et catégories ont été développés inductivement afin d'explorer les caractéristiques des UETMI et leurs procédés. De fréquentes consultations au sein des membres de l'équipe de recherche a permis la révision et la validation des codes et catégories générés pour chaque thème analysé. Lorsqu'approprié, une approche quantitative a été utilisée pour générer des statistiques descriptives.

Six (6) thèmes pertinents ont été retenus pour analyser les caractéristiques clés des UETMI. Trois (3) thèmes examinent plus particulièrement les procédés de soumission de demandes d'évaluation, incluant le contenu des formulaires de



demandes développés par les UETMI. Au total, nous avons identifié neuf (9) thèmes nous permettant l'exploration approfondie des caractéristiques des UETMI et de leurs procédés.

Aperçu des thèmes analysés

Dans le cadre de ce projet, plusieurs thèmes ont été considérés et explorés afin d'atteindre les objectifs fixés. Parmi ceux-ci, certains permettaient une exploration juste et approfondie des procédures et procédés ETMI. Au total, neuf (9) thèmes ont été inclus dans l'analyse offrant ainsi des dimensions distinctes des procédés en ETMI. Nous offrons, ici, un bref aperçu des thèmes analysés. La description détaillée de chacun de ces thèmes se trouve à la section des résultats.

Thème 1 : Structure des équipes d'UETMI

Thème 2 : Nom des directions auxquelles sont rattachées les UETMI

Thème 3 : Types des produits d'ETMI

Thème 4 : Modes de diffusion des produits d'ETMI

Thème 5 : Moyenne des délais de production des rapports d'ETMI

Thème 6 : Partenaires du processus d'ETMI

Thème 7 : Procédés de soumission de demandes d'ETMI

Thème 8 : Contenu des formulaires de demande d'ETMI

Thème 9 : Critères de priorisation des demandes d'ETMI

Résultats

L'exploration des sites web, le questionnaire rempli par les UETMI ainsi que l'analyse des documents supplémentaires fournis, ont permis la collecte d'informations pour quinze (15) UETMI. Nous présentons ci-dessous le nombre d'UETMI retenues dans l'analyse de chaque thème.

- Structure des équipes : N=14
- Nom des directions auxquelles sont rattachées les UETMI : N=15
- Types des produits d'ETMI : N=15
- Modes de diffusion des produits d'ETMI : N=15
- Moyenne des délais de production des rapports ETMI : N=6
- Partenaires du processus d'ETMI : N=11
- Procédés de soumission de demandes d'ETMI : N=12
- Contenu des formulaires de demande d'ETMI : N=13
- Critères de priorisation des demandes d'ETMI : N=12

Structure des équipes d'UETMI

Afin d'analyser la structure de chaque UETMI, nous avons exploré la composition et l'expertise des membres qui constituent les équipes des UETMI. Nous nous sommes particulièrement intéressés aux titres des fonctions et aux champs d'expertises professionnelles des membres de l'équipe, tout en considérant l'effectif de chaque équipe. Les informations concernant l'effectif et le domaine d'expertise professionnelle des membres des équipes n'ont pas été fournies par toutes les unités, ainsi une seule UETMI a été exclue de l'analyse (N=14).

Nous avons réalisé une codification préliminaire des titres de fonctions puis les avons répertoriés dans un tableau. Par souci d'analyse uniforme des titres, nous avons procédé à une catégorisation de toutes les fonctions selon la nature des rôles exercés. Après révision des codes préliminaires, des catégories ont été identifiées de manière inductive pour les différentes fonctions des membres des équipes des unités.

Lors de l'interprétation des données collectées, nous avons noté une grande variabilité dans la nomenclature des titres de fonctions des membres composant les équipes UETMI. Au total, nous avons pu identifier neuf (9) grandes catégories de fonctions composant celles-ci. La figure 2 présente le nombre d'UETMI pour chaque catégorie de fonction.

Les fonctions les plus représentées incluent les *agent.e.s de planification, de programmation et de recherche* (APPR) et les *gestionnaires intermédiaires*. La fonction d'APPR représente les différent.e.s professionnel.le.s de recherche, spécialisé.e.s ou non, en ETMI. Nous y avons inclus tous les titres de fonctions similaires, à savoir : chargé.e de planification et programmation, conseil.er.ère en évaluation, coordonnat.eur.rice de projet, etc. Pour la catégorie *Gestionnaires intermédiaires*, nous souhaitons représenter les membres de l'équipe dont la fonction implique la gestion de projet et des activités de l'UETMI. Nous y avons catégorisé tous les rôles tels que direct.eur.rice scientifique, chef.fe d'administration de programme, gestionnaire de l'unité, responsable médical.e, chef.fe de service en mobilisation des connaissances, cogestionnaire médical.e et scientifique, etc. Ces deux fonctions sont représentées respectivement dans quatorze (14) et neuf (9) des équipes UETMI. La fonction *Chercheur.e en établissement* n'est représentée que dans deux (2) équipes UETMI.

Cinq (5) unités ont inclus le titre de *haut gestionnaire* qui peut inclure président.e, directeur.rice, adjoint.e au direct.eur.rice, coordonnat.eur.rice cadre et direct.eur.rice de la qualité. La fonction de *bibliothécaire* n'est représentée que dans quatre (4) équipes d'UETMI (sur 14), et le titre de cette fonction peut varier selon les unités. Par exemple, nous trouvons les titres *bibliothécaire, technicien.ne en documentation, spécialiste en recherche d'information médicale et scientifique*. D'autres titres de fonction ont été identifiés au sein des équipes des UETMI. Parmi ceux-ci, *patient.e-partenaire* a été identifié dans une (1) UETMI, ainsi *qu'auxiliaire en recherche*. Des domaines spécifiques de pratique, tels que médecin, ingénieur.e, biostatisticien.ne, etc. sont aussi représentés dans la composition des équipes de trois (3) unités (voir catégorie Autre).

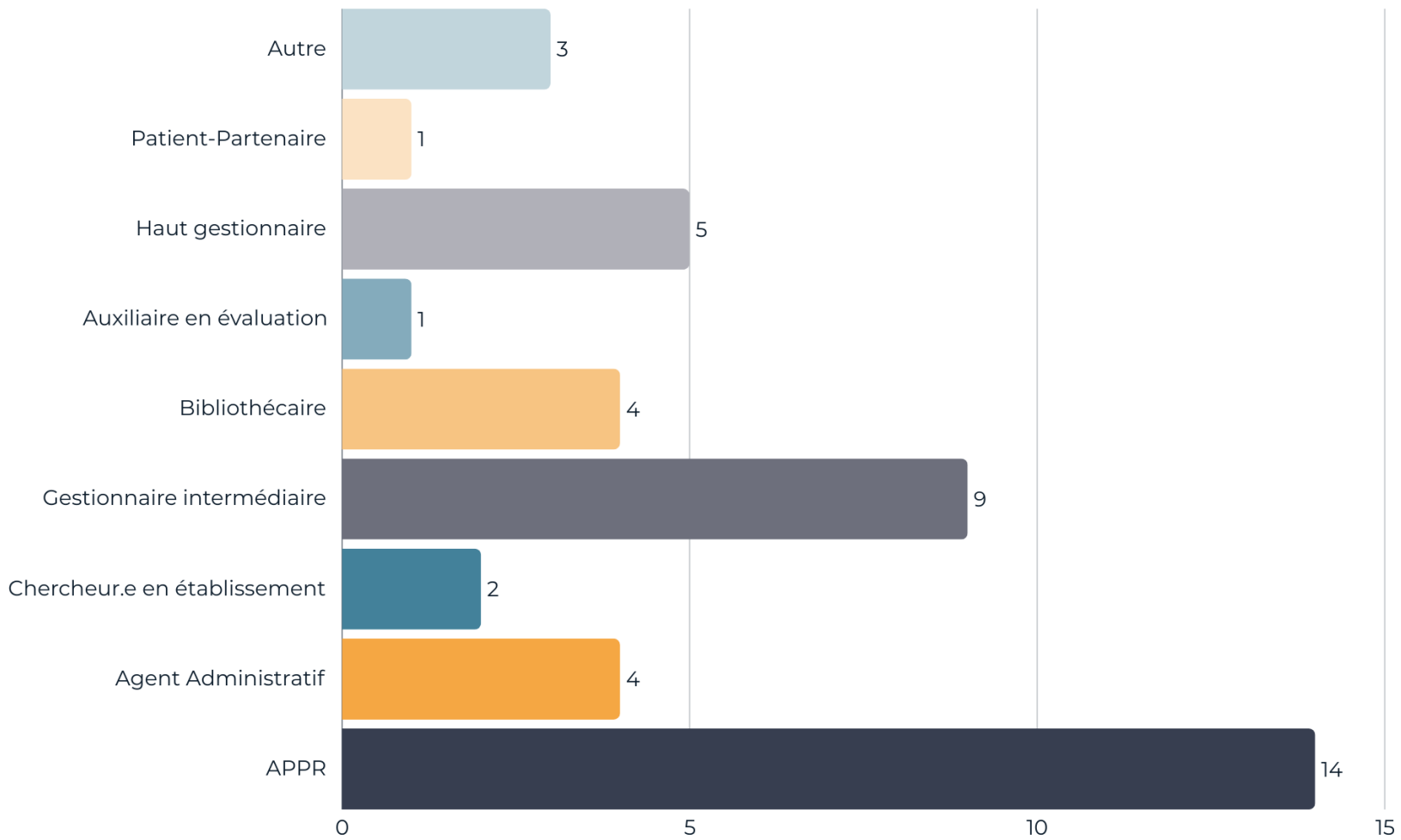


Figure 2 - Titres des fonctions composant les équipes d'UETMI (N=14)

Tableau 2 - Descriptif des titres des fonctions composant les équipes d'UETMI

A.P.P.R	Chargé.e de planification et programmation, conseil.er.ère en évaluation, professionnel.le scientifique, professionnel.le de recherche, coordinat.eur.rice scientifique, coordinat.eur.rice professionnel.le, conseil.er.ère scientifique, conseil.er.ère spécialisé.e en ETMI, conseil.er.ère en ETMI, conseil.er.ère scientifique spécialisé.e en évaluation de programme et/ou en courtage des connaissances
Agent.e administrati.f.ve	Technicien.ne en administration, agent.e de secrétariat
Gestionnaire intermédiaire	Chef.fe de l'UETMI, chef.fe de service, gestionnaire et/ou co-gestionnaire médical.e et scientifique, chef.fe de service en mobilisation des connaissances, chef.fe de service des bibliothèques, chef.fe de service de l'UETMI, direct.eur.rice scientifique, gestionnaire de l'unité, direct.eur.rice scientifique de l'UETMISSS, responsable médical.e, chef.fe d'administration de programme
Haut gestionnaire	Direct.eur.rice, adjoint.e à la direction, direct.eur.rice de la qualité, adjoint.e au direct.eur.rice, président.e, direct.eur.rice de l'enseignement et des affaires universitaires, adjoint.e au direct.eur.rice de l'enseignement et des affaires universitaires, direct.eur.rice des services professionnels, coordonnat.eur.rice cadre
Bibliothécaire	Technicien.ne en documentation, spécialiste en recherche d'information médicale et scientifique
Autres	Médecin, président.e du comité politique, biostatisticien.ne, médecin-conseil, ingénieur.e

Nom des directions auxquelles sont rattachées les UETMI

Pour ce thème, nous nous sommes intéressés aux différentes nominations des directions pouvant chapeauter une UETMI. Plus spécifiquement, nous cherchions à identifier les noms de direction les plus communs parmi les UETMI. Pour ce faire, nous avons analysé les données collectées pour les quinze (15) UETMI sollicitées (N=15). Après avoir compilé les données qualitatives - noms des directions - nous avons procédé à une codification préliminaire afin de faire ressortir les noms communs. Nous avons, par la suite, compilé le nombre de directions selon chaque nomination de catégorie que nous avons établie. La figure 3 illustre les noms de directions auxquelles sont rattachées les UETMI participantes

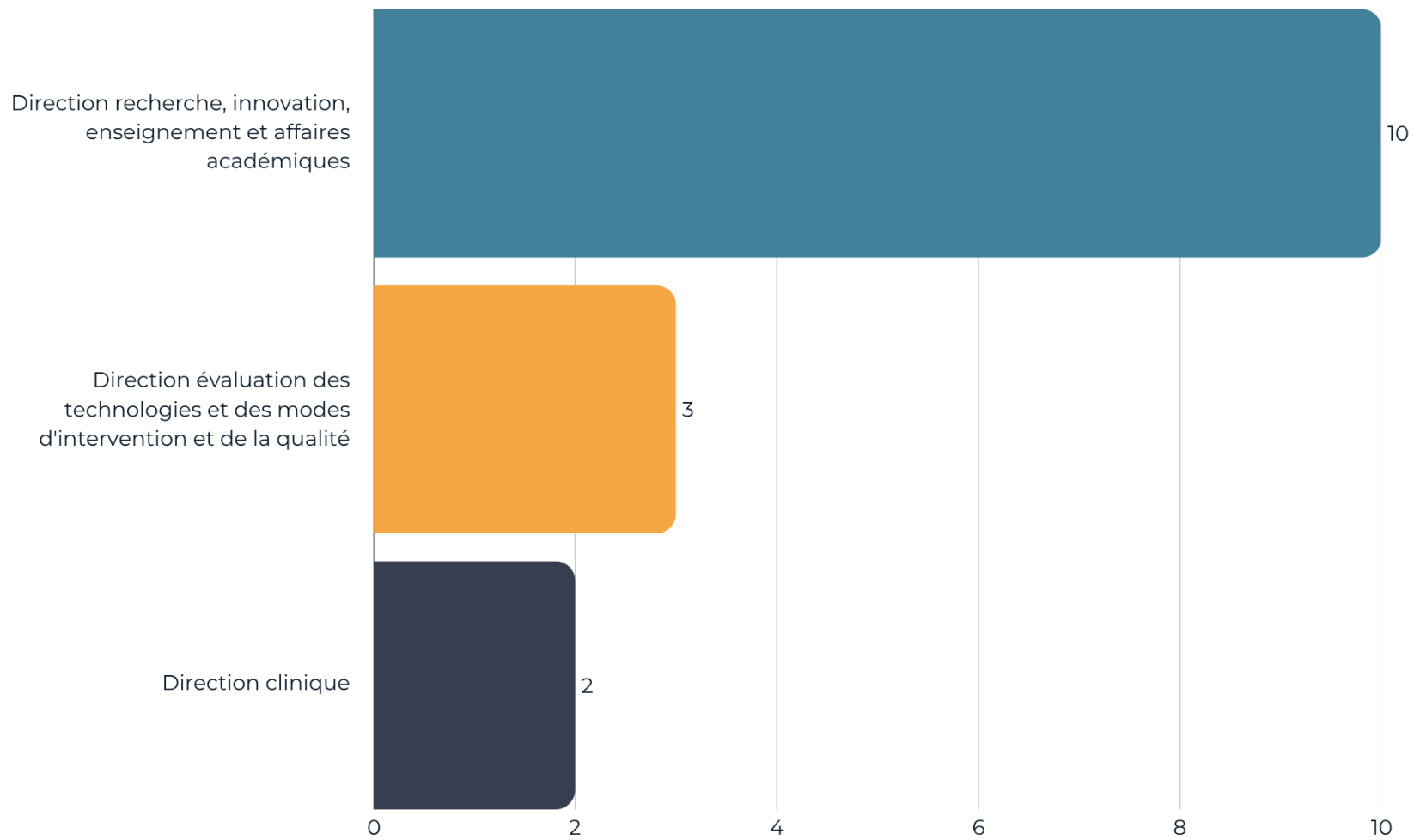



Figure 3 - Nom des directions auxquelles sont rattachées les UETMI (N=15)



Deux (2) noms de directions sont récurrents parmi les UETMI. Parmi ceux-ci, nous retrouvons les noms faisant partie de la catégorie « *Recherche, Innovation, enseignement et affaires académiques* ». Cette catégorie réunit des directions dont la mission est axée sur la recherche et le développement. L'aspect académique de direction a aussi été considéré dans cette catégorie. Plusieurs UETMI (N=10) sont rattachées à une direction se rapportant à *la recherche, innovation et affaires académiques*. Cette catégorie regroupe entre autres la *Direction de l'enseignement universitaire, de la recherche et de l'innovation*; la *Direction de l'enseignement et des affaires universitaires* ou la *Direction des affaires académiques*. Il y a une direction dont le nom ne semblait pas dédié uniquement à l'innovation et la recherche, mais contenait aussi la dimension clinique. Cette direction a été toutefois catégorisée ici, puisque la question de la recherche et de l'innovation semble dominante dans son nom. Ainsi, cette catégorie est la plus souvent représentée parmi les directions chapeautant les UETMI (Figure 3).

Aussi, nous retrouvons souvent les noms de directions faisant partie de la catégorie « *Évaluation des technologies et des modes d'intervention, et de la qualité* ». Cette catégorie regroupe toutes les directions axées sur l'évaluation des technologies et des modes d'intervention et de la qualité, telles que *Direction de la qualité, de l'évaluation, de l'Éthique et des affaires institutionnelles* et *Direction de la Qualité, Évaluation, Performance et Éthique*. Parmi les trois (3) UETMI rattachées à ces directions, nous retrouvons l'INESSS qui, compte tenu de sa mission à grande échelle, se retrouve chapeauté par trois (3) directions différentes appartenant à cette catégorie.

Finalement, parmi les directions explorées, nous retrouvons une catégorie additionnelle représentée en plus petit nombre. En effet, certains noms de direction se rapportent plus au domaine clinique. Dans cette catégorie, nous avons donc considéré les directions dont le nom ou un terme dans le nom suggère un caractère plus clinique comme *clinique, médecin* ou *médicale*. Ainsi les directions de deux (2) UETMI ont été identifiées comme rattachées à une catégorie ayant un caractère clinique.


Types des produits d'ETMI

Ce thème explore la diversité des produits ETMI des unités participantes. Le terme *produits* réfère ici à l'ensemble des produits finaux réalisés par les UETMI et supportant leur mission principale.

Les quinze (15) unités sollicitées ont été incluses dans l'analyse. Les différents types de produits ainsi que les différentes typologies employées pour les nommer ont été répertoriés, et le public cible prioritaire pour chaque catégorie de produits a été identifié. Ainsi, nous avons catégorisé tous les produits cités par les quinze (15) UETMI sollicitées selon quatre (4) types : 1) *Produits traditionnels*, 2) *Produits de communication scientifique/professionnelle des résultats*, 3) *Produits de mobilisation des connaissances* et 4) *Produits connexes* ; ceux-ci sont illustrés dans la figure 4.

Produits traditionnels : cette catégorie regroupe les produits finaux standards d'une ETMI, à savoir les *Rapports d'ETMI complets* et *Rapports d'ETMI abrégés*. Il est intéressant de noter la variété des termes employés par les UETMI pour identifier les produits traditionnels suggérant l'absence de consensus quant à l'appellation des produits traditionnels d'une ETMI. Par exemple, un *rapport d'ETMI complet* a aussi été nommé *rapport d'ETMI classique*, *méthode standard*, ou bien *avis d'évaluation complète*. Les demandeurs d'ETMI ont été identifiés comme public cible prioritaire pour ce type de produit.

Produits de communication scientifique/professionnelle des résultats : Il est intéressant de noter que plusieurs UETMI ont identifié les méthodes du processus ETMI comme étant des produits finaux, ce qui suggère une certaine confusion ou un manque de consensus quant à la définition de ce terme. Plus précisément, ces unités nomment comme produits finaux les revues de la littérature, les revues systématiques, les revues systématiques narratives, les revues rapides et les *scoping reviews* publiées dans le cadre d'une ETMI. Les réponses rapides, telles que les rapports d'évaluation rapide ou les rapports élaborés selon une méthode accélérée, ont également été identifiées comme types de produits. Cependant, puisque cette interprétation ne correspond pas à la définition de *produits* établie dans ce rapport, nous avons choisi de considérer que les produits de communication scientifique et professionnelle des résultats incluent les articles de journaux scientifiques, les articles professionnels, ainsi que les colloques ou conférences organisés par les UETMI. Ces produits ciblent principalement la communauté scientifique et servent à communiquer les résultats du ou des processus ETMI.



Produits de mobilisation des connaissances : Une autre grande catégorie est celle des produits de mobilisation des connaissances générés par une ETMI. Cette catégorie regroupe les présentations, les synthèses, les avis, les ateliers et les outils d'aide à la prise de décisions, et servent à vulgariser les résultats ETMI. Ces produits sont nommés de différentes façons selon leur format. Par exemple, les présentations sont identifiées soit selon leur forme orale ou visuelle (affiche), et servent à la formation ou à l'enseignement des connaissances à un public cible. Il en est de même pour les ateliers et webinaires. Les synthèses peuvent être produites sous forme de fiche, note, fascicule, tableau, rapport de veille, et peuvent aussi être créées sous forme de grille synthétisant les recommandations découlant d'une ETMI. Ces produits visent tous à transmettre de manière concise les résultats, les recommandations ou les faits saillants d'une ETMI. Les outils d'aide à la prise de décision incluent, quant à eux, des produits tels que les algorithmes décisionnels, les cartographies décisionnelles et les stratégies d'implantation, et servent tous à guider la prise de décision en lien avec une question établie. L'ensemble de ces produits ciblent principalement les intervenant.e.s et les gestionnaires.

Produits connexes : cette catégorie regroupe des produits sous forme de guides comme des guides de normes, de pratique ou méthodologiques servant à informer ou outiller principalement les membres de la Communauté de Pratique en ETMI.

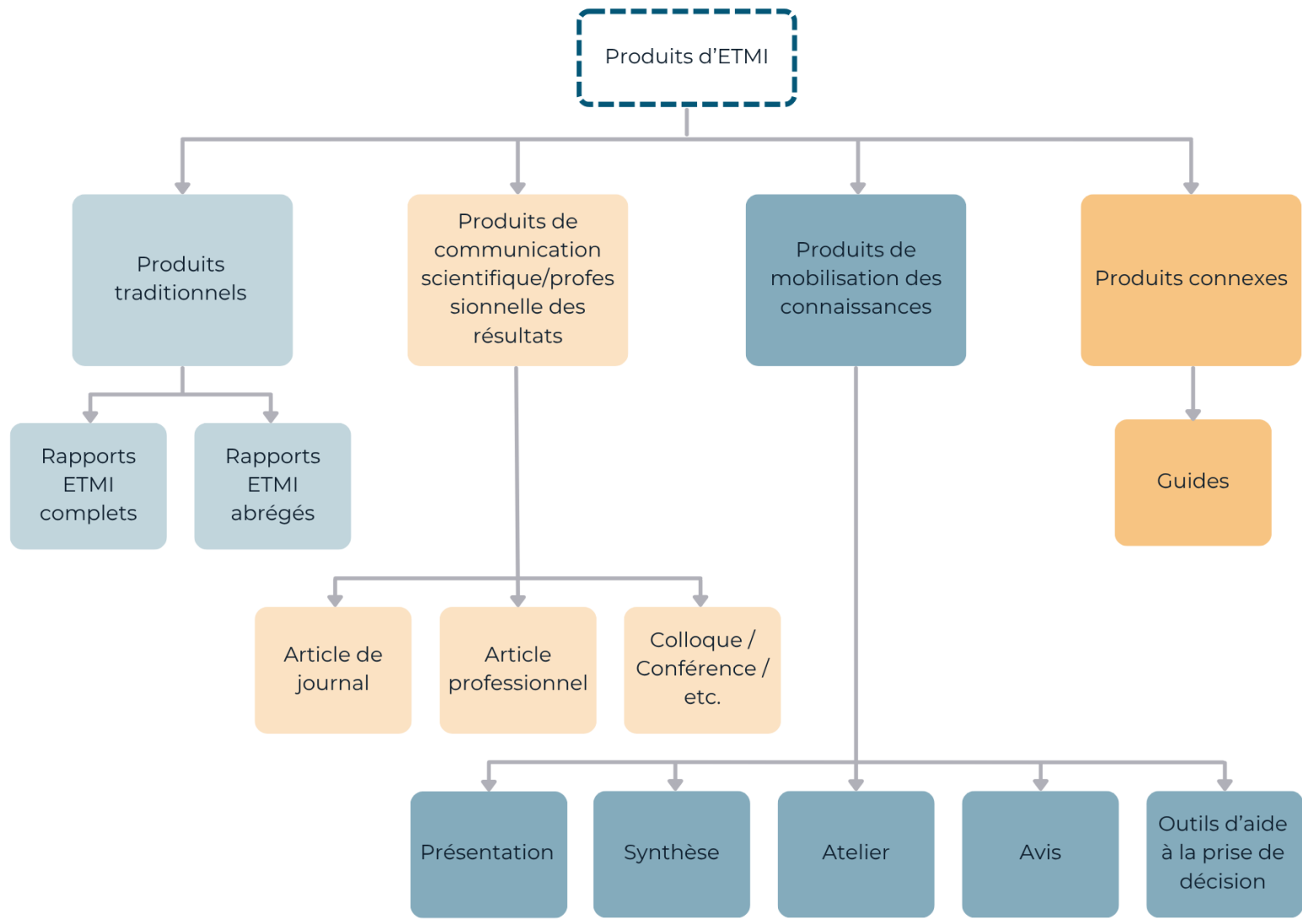


Figure 4 - Produits d'ETMI nommés par les équipes des UETMI (N=15)

Modes de diffusion des produits d'ETMI

Nous avons choisi d'analyser les différents modes de diffusion utilisés par les UETMI pour rendre leurs produits accessibles aux personnes ou services qui font des demandes d'ETMI, aux intervenant.e.s et gestionnaires, et aux communautés scientifiques et de pratique en ETMI. Le terme *mode* est utilisé ici comme *tout moyen mis en place pour transmettre les produits aux publics cibles*. La catégorisation des modes de diffusion s'est réalisée de manière inductive visant à représenter les différents modes de diffusion des UETMI. Les quinze UETMI (15) sollicitées ont été incluses. Les différentes catégories et leur utilisation par les UETMI sont représentées dans la figure 5. Parmi la variété des modes de diffusion utilisés par les UETMI, nous retrouvons :

Internet : Ce mode de diffusion à grande échelle implique la publication en ligne de produits finaux comme les produits de mobilisation des connaissances (webinaires, présentations, capsules, etc.) et les produits traditionnels (rapports) directement sur le site internet de l'unité ou d'une autre UETMI partenaire. L'internet semble être un outil-clé pour la diffusion des résultats et des recommandations issus des produits d'ETMI. Quatorze (14) UETMI utilisent ce mode de diffusion pour rendre accessibles leurs produits au grand public (29%). Lorsque les produits d'une unité n'étaient pas accessibles via son site internet ou celui d'une unité partenaire, celle-ci n'était pas comptabilisé sous cette catégorie.

Infolettre, publications, conférences et congrès scientifiques : des modes de diffusion ciblés :

L'utilisation de l'infolettre ETMIQc et la diffusion de produits à travers des publications, conférences et congrès scientifiques ont régulièrement été nommées par les UETMI comme modes de diffusion. Treize (13) UETMI ont indiqué utiliser l'infolettre pour diffuser leurs produits (27%). Bien que ce mode de diffusion soit également accessible via internet, il est davantage connu des membres de la CdP en ETMI. Par ailleurs, lorsqu'une UETMI indique publier dans des revues scientifiques ou participer à des conférences ou des congrès à l'externe, il est considéré qu'elle utilise les publications, conférences et congrès comme modes de diffusion vers la communauté scientifique. Ainsi, neuf (9) unités rapportent diffuser leurs produits via cette méthode (19%).

Un mode de diffusion interne : présentations, courriels, discussions :

Certaines unités ont indiqué diffuser leurs produits à leurs partenaires et aux demandeurs et/ou utilisateurs via des présentations ou discussions à l'interne, ou par l'envoi de courriels. Ce mode de diffusion interne incluant la participation à des comités cliniques ou de gestion, des envois courriels des différents produits, l'infolettre interne d'une unité ou d'un CIUSSS, etc. diffère de ceux utilisés pour les Communautés de Pratique et la communauté scientifique. Il est à noter que seulement six (6) unités rapportent diffuser vers les partenaires ou parties prenantes, malgré leur implication et intérêt pour les produits ETMI, via des envois de courriels ou présentations (13%). L'utilisation de l'infolettre interne n'a été mentionnée que par une (1) seule unité. Il est à noter que bien que l'infolettre d'un CI(U)SSS soit diffusée à l'interne, nous avons choisi de considérer ce mode de diffusion indépendamment de cette catégorie afin de souligner sa sous-utilisation (N=1) (Voir figure 5).

L'intranet, les réseaux sociaux et événements de partage des connaissances : mode de diffusion peu populaires :

Une (1) seule unité a rapporté utiliser l'intranet – le réseau privé interne dont l'accès est restreint aux employé.e.s ou aux membres autorisés de l'organisation afin de diffuser ses produits ETMI (2%). Ce mode de diffusion ne semble donc pas populaire parmi les UETMI. Les réseaux sociaux – incluant YouTube ou des plateformes de baladodiffusion ainsi que les événements organisés pour le partage de connaissances – semblent aussi être des modes de diffusions très peu exploités puisque seulement deux (2) unités ont indiqué les utiliser respectivement (4%) (Figure 5).

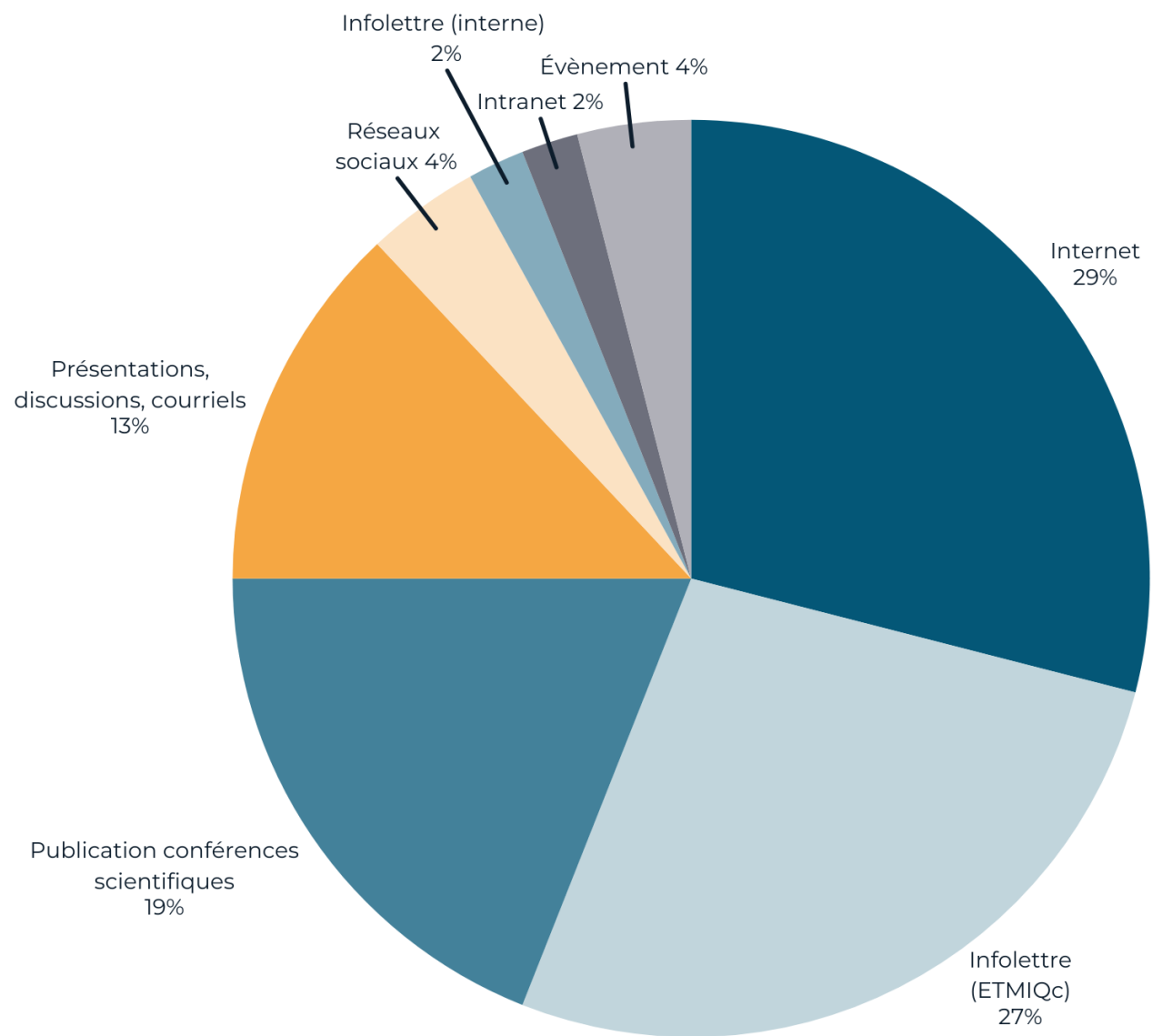


Figure 5 - Modes de diffusion des produits d'ETMI (N=15)

Moyenne des délais de production des rapports d'ETMI

Ce thème représente la moyenne des délais de productions des *Rapports ETMI complets* et des *Rapports ETMI abrégés*. L'objectif était d'obtenir un référentiel des délais attendus de production à travers les UETMI du Québec. L'information a été obtenue sur les sites web des UETMI participantes ou à travers les documents supplémentaires fournis incluant les formulaires de soumissions ou des outils de priorisation des demandes ETMI. Les UETMI ont aussi été sollicitées pour valider et/ou compléter l'information sur les délais de production proposés.

Suivant la compilation des informations recueillies, nous avons dû exclure plusieurs unités afin de réduire l'effet des données non pertinentes, aberrantes et inexactes. Par exemple, une UETMI était exclue de l'analyse lorsqu'elle répondait par un délai *variable selon le type de produit* ou par un délai non spécifique aux produits traditionnels. Deux (2) UETMI ont dû être partiellement exclues de l'analyse puisqu'elles présentaient leurs délais de productions seulement pour un des deux produits traditionnels identifiés. Dans ces cas, les délais moyens ont été calculés seulement pour les produits identifiés par ces unités. Ainsi, au total, nous avons compilé les temps de production de six (6) UETMI afin de calculer les délais moyens de production pour les *rapports d'ETMI complets* et les *rapports d'ETMI abrégés*. La figure 6 représente les moyennes des délais minimal et maximal de production des produits traditionnels ETMI. Les tendances démontrent que la moyenne du délai de production pour le rapport d'ETMI classique se situe entre 12 à 18 mois, et 6 à 11 mois pour le rapport d'ETMI abrégé.

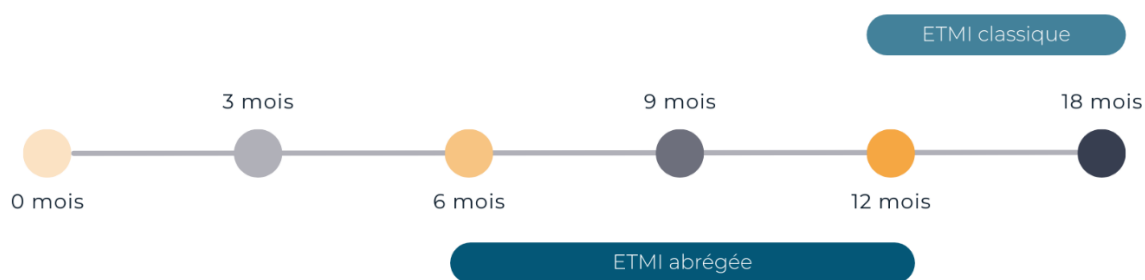


Figure 6 - Moyenne des délais de production des rapports d'ETMI (N=6)


Partenaires du processus d'ETMI

Les UETMI peuvent être portées à collaborer avec des partenaires à l'interne, ministériels, et institutionnels. Pour ce thème, nous explorons donc les différents partenaires avec lesquels une unité peut collaborer sur des projet ETMI. Parmi eux, nous allons retrouver des partenaires internes œuvrant dans l'établissement auquel se rattache l'UETMI, ainsi que des partenaires externes ayant des missions distinctes et des échelles d'action plus vaste. Afin de distinguer ce thème du premier (composition des équipes), nous avons choisi d'exclure de cette analyse tous les collaborat.eur.rice.s internes d'une UETMI tels que les équipes en mobilisation des connaissances, les bibliothécaires, les comités de consultation, etc.

Les UETMI n'offrant aucune réponse correspondant à nos critères d'analyse pour ce thème ont été exclues. Au total, onze (11) UETMI ont été retenues dans l'analyse (N=11). Suivant les critères d'analyse de ce thème et la compilation des informations recueillies, nous avons créé inductivement des catégories de partenaires et nous avons obtenu neuf (9) types de partenaires. La figure 7 illustre la variété des partenaires externes collaborant avec les UETMI.

Parmi les partenaires internes qui agissent fréquemment en tant que demandeurs d'ETMI, nous retrouvons les directions de programmes des établissements auxquels se rattachent les UETMI (6), et tout autre organisme faisant partie des Réseaux universitaires intégrés de la santé et des services sociaux (RUISSS) (4). Une seule UETMI a rapporté ne pas avoir de partenaires de cette catégorie.

Les partenaires institutionnels tels que les instituts universitaires ou centres de recherche sont également des partenaires des UETMI. Parmi ceux-ci nous pouvons citer l'IU SHERPA, l'Institut universitaire Jeunes en difficultés, le Centre de recherche en santé publique. Au total, cinq (5) UETMI rapportent collaborer avec des instituts universitaires et/ou centres de recherche. Les partenaires à mission ministérielle sont aussi identifiés parmi les collaborat.eur.rice.s des UETMI. Parmi ceux-ci nous retrouvons le Ministère de la Santé et des Services sociaux - sous des programmes distincts - et l'INESSS. Le MSSS est cité comme partenaire par deux (2) UETMI. Compte tenu de sa mission spécifique, l'INESSS a été ici identifié comme étant à la fois une UETMIS-SM et une catégorie spécifique de partenaire collaborant avec trois (3) UETMI. Au total, huit (8) UETMI rapportent collaborer avec d'autres UETMI, représentant ainsi la collaboration la plus fréquente parmi celles répertoriées. Finalement, nous avons aussi identifié des partenaires à l'échelle pancanadienne, comme des instituts de recherche canadiens, et à l'échelle



internationale comme *les membres de réseaux internationaux en Développement et Innovation*. L'INESSS est aussi la seule UETMI établissant des partenariats à l'extérieur du Québec à l'échelle nationale (N=1) et internationale (N=1).

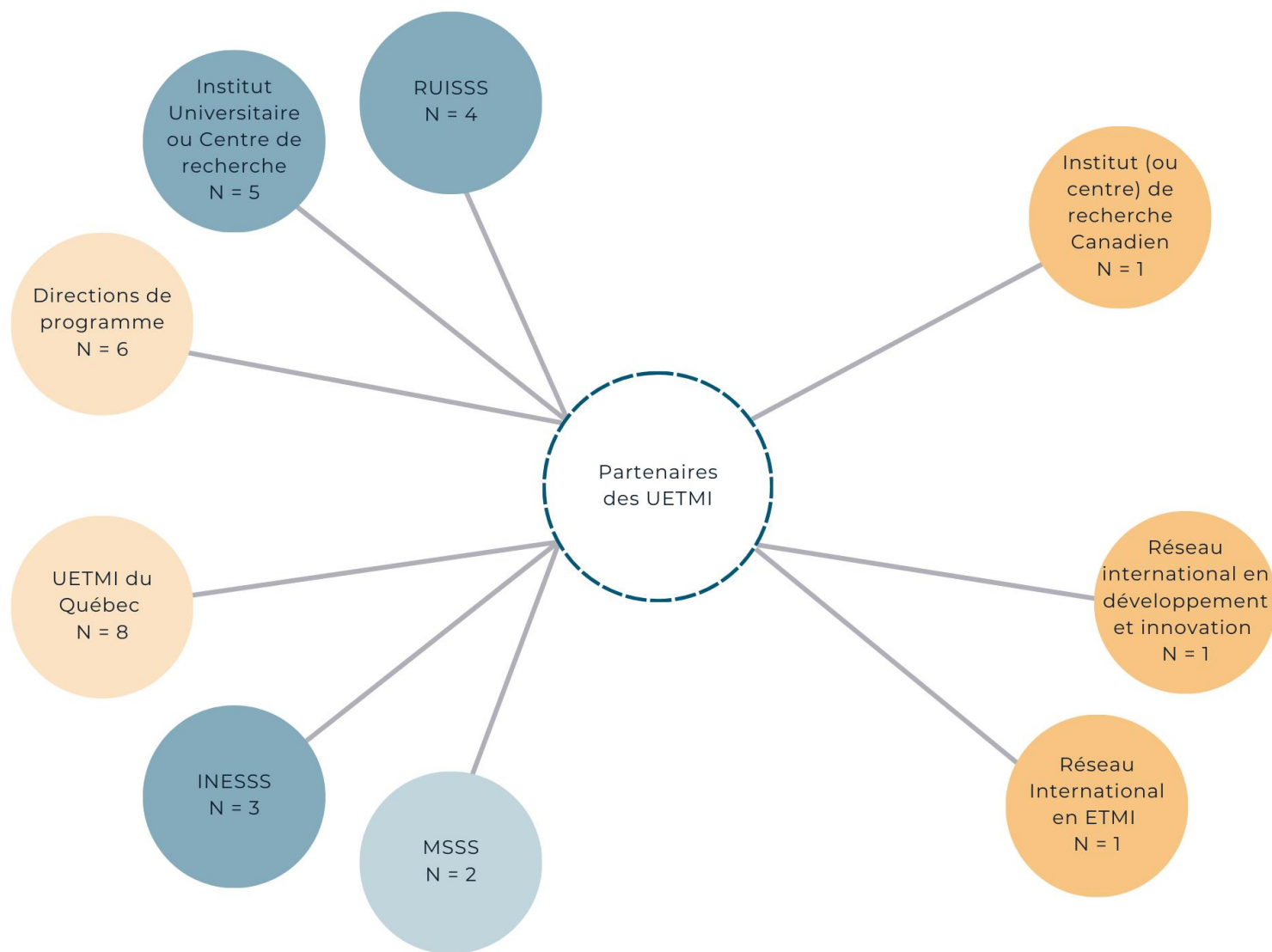


Figure 7 - Partenaires du processus d'ETMI (N=11)

Procédés de soumission de demandes d'ETMI

Pour ce thème, nous nous intéressons aux démarches entreprises par les demandeur.euse.s et les membres de l'unité lors des procédés de soumission de demandes ETMI. L'objectif est d'identifier des étapes communes du processus aux différentes unités. Suivant la compilation et validation des informations, nous avons procédé à une analyse thématique des données qualitatives pour créer des catégories représentant les étapes communes du processus parmi les UETMI.

Ces étapes impliquent la participation des demandeurs et des membres de l'UETMI. Trois (3) des unités sollicitées ont dû être exclues de l'analyse puisque celles-ci sont en révision de leurs procédures et n'ont pu identifier au moment du sondage les étapes de leur procédé de soumission des demandes. Ainsi, cette analyse se rapporte à douze (N=12) UETMI identifiées. Après la compilation des informations pour chaque UETMI, nous avons pu identifier quatre (4) étapes du procédé communes aux douze (12) UETMI, en plus de l'étape préliminaire qui consiste en la sollicitation des demandeur.euse.s. Il est important de considérer l'ordre dans lequel chaque étape est réalisée. La figure 8 illustre les étapes du processus de soumission de manière chronologique.

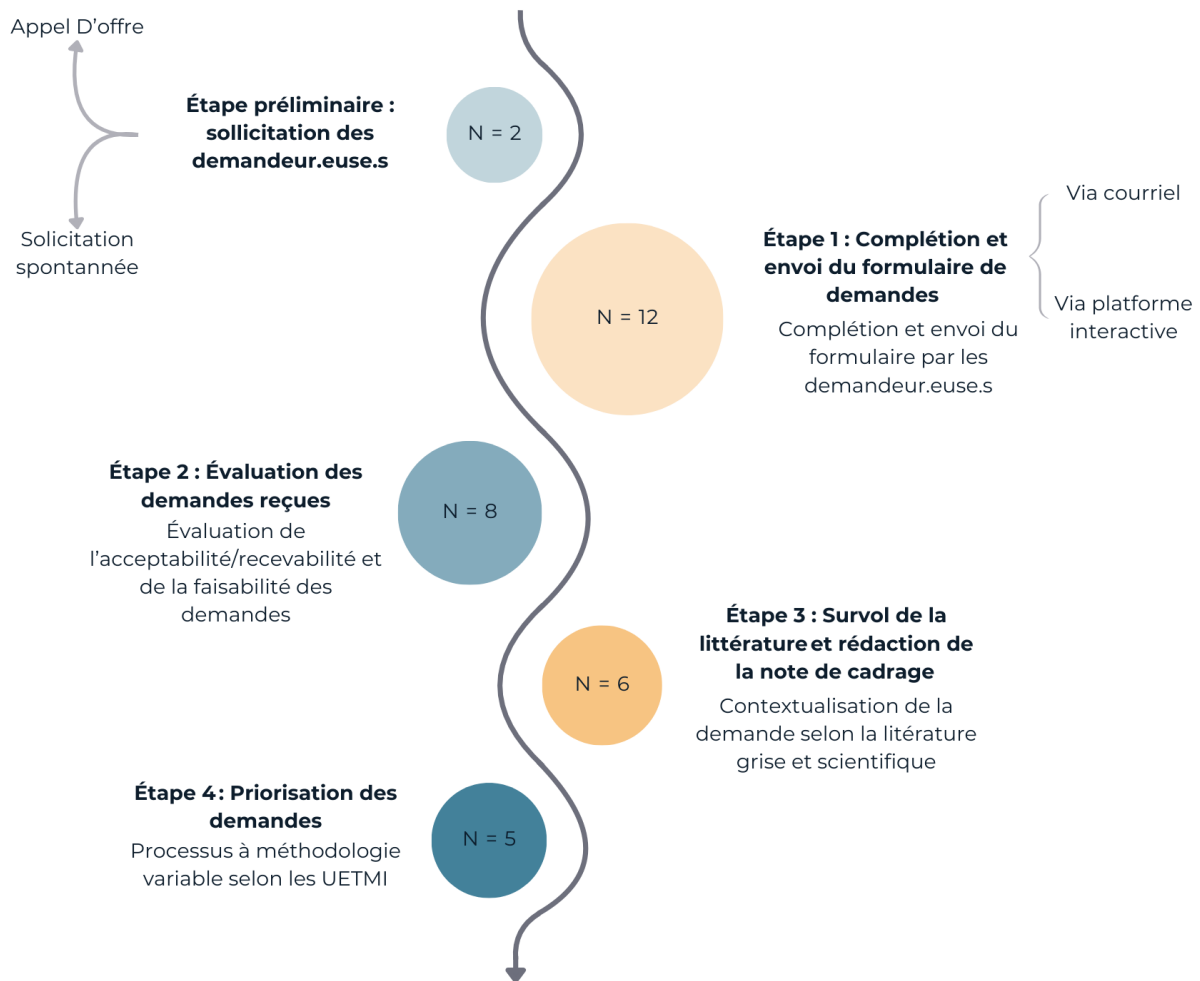


Figure 8 - Étapes du processus de demande d'ETMI (N=12)

Étape préliminaire : sollicitation des demandeur.euse.s

Cette étape préliminaire regroupe tous les moyens cités par les unités pour solliciter les demandeur.euse.s à soumettre leurs demandes d'évaluation aux UETMI. Nous avons choisi de nommer cette étape *préliminaire* afin de souligner son caractère initiateur du processus. Nous y avons réuni toutes les UETMI rapportant solliciter les demandeur.euse.s via un appel d'offre ou un appel à projet se déroulant sur une période ouverte déterminée. Les demandeur.euse.s qui répondent aux critères de l'appel sont alors invité.e.s à entamer une demande. Ces UETMI disent aussi accepter les demandes ponctuelles qui seront quant à elles traitées selon le temps dont elles disposent. Cette étape du processus semble être facultative pour les UETMI puisqu'en effet seulement deux (2) unités ont recours à l'appel à projet comme procédé de sollicitation des demandeur.euse.s.

Étape 1 : Complétion et envoi du formulaire de demandes ETMI

Lorsque les demandeur.euse.s souhaitent soumettre une demande d'évaluation, il leur est possible de compléter un formulaire de demande d'évaluation. Cette étape constitue alors les procédés permettant la complétion et l'envoi de ces formulaires aux UETMI par les personnes ou entités qui font la demande. Au total, douze (12) unités exigent la complétion de ce formulaire de demande d'évaluation, qui est accessible soit via leur site internet ou à travers une plateforme interactive en ligne. Cette étape du processus est très commune parmi les UETMI mais les méthodes de soumission diffèrent selon les UETMI. En effet, huit (8) UETMI exigent que la soumission du formulaire se fasse soit par courriel adressé à la personne responsable ou via leur guichet d'accès. Deux (2) unités permettent, quant à elles, la soumission directe sur leur site internet via une plateforme interactive (ex : *GoogleForm*). Lors du sondage, certaines unités (UETMI 6, 8 et 15) ont révélé être en processus de révision du formulaire et que celui-ci n'était pas directement accessible aux personnes ou aux entités qui font la demande. Dans de tels cas, certaines de ces unités peuvent transmettre directement le formulaire aux demandeur.euse.s.

Étape 2 : Évaluation des demandes reçues

Suivant l'envoi et la réception des formulaires de demande, les UETMI procèdent alors à la seconde étape du processus de soumission qui est l'évaluation des demandes reçues. Les objectifs et la méthodologie de cette évaluation diffèrent d'une unité à l'autre. Certaines affirment procéder à l'évaluation de *l'acceptabilité*, la *recevabilité* et/ou la *faisabilité* des demandes. Nous avons considéré comme synonymes les termes *recevabilité* et *acceptabilité* puisqu'ils impliquent tous deux l'évaluation des demandes en fonction de leur pertinence pour les volets de recherche, les priorités de l'unité, et de la question décisionnelle. Lorsqu'une unité procède à l'évaluation des ressources nécessaires pour réaliser la demande, nous l'avons catégorisée en tant qu'évaluation de sa *faisabilité*. La méthodologie exacte de cette étape reste donc propre à chaque unité, mais implique toujours l'évaluation des demandes reçues. Par exemple, des questions réflexives à thématiques spécifiques peuvent être utilisées pour guider l'évaluation approfondie des demandes, et des comités consultatifs peuvent aussi être sollicités. Les questions réflexives peuvent, entre autres, viser l'évaluation critique de la ou des dimension(s) adressée(s) par la demande et des ressources nécessaires et disponibles pour la réalisation de cette évaluation. Au total, huit (8) unités ont rapporté procéder à l'évaluation des demandes reçues.

Étape 3 : Survol de la littérature et rédaction de la note de cadrage


La troisième étape du processus de soumission des demandes implique le survol de la littérature et/ou la rédaction d'une note de cadrage du projet. Certaines unités ont rapporté réaliser, ou exiger, une recherche exploratoire de la littérature avant de débiter l'ETMI. Ceci permet, entre autres, la rédaction de la note de cadrage mais aussi la contextualisation de la demande selon la littérature scientifique et grise ciblant ainsi les données probantes pertinentes et la pertinence scientifique de la demande. Cette étape implique la contextualisation de la demande d'évaluation. Au total, six (6) unités rapportent réaliser cette étape dans leur processus de soumission. Encore une fois, la méthodologie de cette étape demeure propre aux unités. Par exemple, elle peut être réalisée en collaboration avec les demandeur.euse.s ou bien par des membres de l'équipe de l'unité.

Étape 4 : Priorisation des demandes

Finalement, la quatrième étape du processus standard de soumission de demandes ETMI correspond à la priorisation des demandes. Cette étape implique l'évaluation des demandes en fonction des critères de priorisation préétablis par les unités (voir thème 9). Encore une fois, la méthodologie appliquée pour le processus de priorisation des demandes varie d'une unité à l'autre. En effet, le processus de priorisation peut se faire en sollicitant des comités spécifiques (ex : comité de gestion, scientifique, etc.), de manière quantitative (ex : employant un système de pondération), délibérative, etc. Au total, seulement cinq (5) unités ont rapporté procéder à un processus de priorisation des demandes reçues.

Contenu des formulaires de demande d'ETMI

Lors du processus de soumission, les personnes ou les entités qui font la demande sont invitées à remplir un formulaire servant à décrire, entre autres, la demande ETMI soumise. Chaque UETMI est responsable de développer son propre formulaire le rendant ainsi accessible aux demandeur.euse.s. Ce thème explore ainsi le contenu des formulaires des unités. Nous avons aussi décidé de porter attention aux moyens par lesquels les UETMI rendent leur formulaire accessible aux personnes ou aux entités qui font la demande. À noter que pour l'analyse, nous avons recherché la version la plus récente du formulaire. Suivant la compilation et validation des informations, nous avons procédé à une analyse thématique des données qualitatives pour créer des catégories, ou sections et sous-sections, représentant le contenu commun des formulaires développés par les UETMI.



Deux (2) UETMI ont été exclues de l'analyse puisque celles-ci étaient en processus de révision de leurs procédés ou de leur formulaire, et n'ont pu répondre aux questions soumises par l'IU SHERPA. Il est à noter que parmi toutes les unités rapportant être en processus de révision de procédés, une (1) seule nous a donné accès à la plus récente version de son formulaire via partage à l'interne, et a donc pu être considérée dans l'analyse portant ainsi à un total de treize (N=13) formulaires analysés pour leur contenu. Les douze (12) autres formulaires sont accessibles en ligne, soit par téléchargement sur le site internet ou l'intranet (N=7), ou via une plateforme interactive facilitant la soumission directe par les demandeurs (N=5). La figure 9 illustre le contenu des formulaires de toutes les UETMI participantes organisé en sections et sous-sections. Les différentes sections du contenu y sont présentées par ordre décroissant, de la plus utilisée à la moins utilisée dans les formulaires de demandes d'ETMI.

	1	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Identification													
Demandeurs													
Direction et/ou décideurs responsable													
Contact (du demandeurs et/ou du chef de département)													
Date de la demande													
Collaboration et partenariat : identification (comité de suivi et/ou entente)													
Patient, Population ou problème													
Description du problème, situation problématique													
Description des parties prenantes (la population cible-visée par l'intervention/technologie, et/ou les utilisateurs de l'intervention ou rapport)													
Descriptions des besoins													
Description du milieu d'intervention													
Question décisionnelle													
Formulation de la question décisionnelle													
Identification de la raison de la demande et/ou du "type de projet" (e.g. adoption d'une nouvelle intervention)													
Identification du domaine à évaluer (Efficacité, efficacité, sécurité, éthique et organisation des services)													
Délai de temps attendu													
Description de l'échéancier désiré													
Intervention ou technologie													
Description de la technologie ou intervention (nom, le type, etc.)													
Description des impacts anticipés de l'intervention sur les enjeux													
Description de l'accessibilité de la technologie ou intervention (localement et/ou internationalement)													
Description de la faisabilité de l'intervention ou technologie													
Objectifs ou Résultats attendus													
Identification des objectifs et résultats (impacts cliniques, impacts dans le milieu, sur la population cible)													
Identification des attentes envers (UETMI) incluant les produits attendus													
Considération stratégiques													
Description des considérations stratégiques à l'utilisation ou l'implantation (potentiels enjeux contextuels, budgétaires, éthiques ou légales, gestion des risques, identification des ressources nécessaire et disponibles)													
Formulaires additionnels													
Politique et procédures : (e.g. formulaire de consentement des demandeurs, entente)													
Déclarations de conflits d'intérêt													
Comparateur													
Identification de potentiels comparateurs													

Figure 9 - Contenu des formulaires de demande d'ETMI (N=13)

Pour faciliter la visualisation et la comparaison entre les unités, les sections et leurs sous-sections sont mises en évidence dans le graphique par un code de couleur permettant ainsi d'identifier celles le plus souvent présentes dans le contenu des formulaires. Cela permet également de mieux identifier les sections couramment explorées dans leur contenu, celles qui le sont moins, et les besoins spécifiques ou les priorités de chaque unité en fonction des sections qu'elles explorent dans leur formulaire. Chaque ligne du tableau représente une section ou sous-section du formulaire. Les couleurs les plus foncées représentent les sections principales et les couleurs dégradées, leurs sous-sections. Chaque colonne représente une UETMI différente. La présence et la répartition des cellules colorées dans ces colonnes indiquent si une section et sous-section se retrouve dans le contenu du formulaire d'une UETMI.

Section 1 : Identification des demandeurs

Cette section implique systématiquement des questions menant à l'identification d'une demande et de parties concernées par la demande. Nous avons rassemblé sous cette catégorie toute sous-section du formulaire menant à l'identification des demandeurs - individu(s) soumettant la demande ETMI - et/ou la direction d'affiliation. Nous y avons aussi inclus les sections permettant l'identification de la demande (par sa date de soumission) et des potentiel.le.s collaborat.eur.ri.ce.s. Cette section du formulaire de demande est la plus utilisée par les unités incluses. En effet, les formulaires de la totalité des unités (N=13) visent à identifier les personnes ou les entités qui font la demande dont sept (7) requièrent spécifiquement leurs coordonnées. La demande d'identification de la direction ou personnes responsables est faite par neuf (9) unités, et seulement trois (3) cherchent à identifier des collaborat.eur.ri.ce.s et/ou ententes de collaboration pertinentes à la réalisation de la demande. Six (6) unités exigent que les demandes soumises soient datées.

Section 2 : Description de la population, des patient.e.s et/ou de la problématique

Nous avons rassemblé toutes les sections des formulaires qui visent à la description des populations cibles et/ou des problématiques clés pour la réalisation de l'ETMI. Nous y avons inclus toutes les sections explorant la description du contexte de la demande, des besoins et du milieu d'intervention. Les sous-sections des formulaires visant à la description des parties concernées, incluant les populations visées par le(s) technologie(s) et les mode(s) d'intervention évalué(s), ont été catégorisées. Cette section figure dans les formulaires de douze (12) unités dont

neuf (9) demandent une description du contexte de la demande. Au total, huit (8) des formulaires analysés visent la description spécifique des parties concernées, et parmi ceux-ci, cinq (5) explorent aussi le contexte de la demande. Ces deux dernières sous-sections sont en effet les plus communes parmi tous les formulaires analysés. La description du milieu d'intervention n'est spécifiquement demandée que dans trois (3) formulaires des UETMI incluses.

Section 3 : Formulation de la question décisionnelle

Pour tous les formulaires analysés, la troisième section commune est celle menant à la formulation de la question décisionnelle par les demandeurs. On entend ici par *question décisionnelle* la question cadrant l'ETMI. En effet, nous y avons inclus toutes les sous-sections des formulaires visant clairement à formuler la question d'évaluation. Les sous-sections visant à identifier la raison de la demande, ou plus spécifiquement, à identifier la ou les phase(s) du développement de la technologie ou de l'intervention (i.e. l'adoption d'une nouvelle technologie ou intervention ou l'évaluation d'une technologie ou intervention déjà existante) ont aussi été incluses. Toutes les sous-sections visant l'identification des domaines d'évaluation tels que *l'efficacité, l'efficience, la sécurité, l'éthique et l'organisation des services* ont aussi été incluses dans cette section puisqu'elles visent à cadrer la demande d'ETMI. Ces domaines ont d'ailleurs été listés tel quel dans l'unique formulaire (N=1) adressant cette sous-section. Neuf (9) des formulaires analysés demandent une formulation plutôt générale de la question décisionnelle, dont seulement deux (2) demandent de spécifier la ou les phase(s) du développement de l'intervention ou de la technologie, et un seul (1) demande de spécifier le domaine d'évaluation. Au total, quatre (4) formulaires demandent de spécifier la raison de la demande.

Section 4 : Description de l'échéancier désiré

Une autre section commune est celle qui vise l'identification par les demandeurs du délai de production attendu pour la réalisation de l'ETMI. Ceci a été demandé dans dix (10) des formulaires analysés facilitant ainsi le processus de priorisation de la demande.

Section 5 : Description de l'intervention ou de la technologie évaluée

Nous avons inclus ici toutes les sous-sections des formulaires visant la description du mode d'intervention ou de la technologie visé par la demande ETMI. Certaines sous-sections des formulaires visent la description générale (i.e. le nom, le type, etc.) de l'intervention ou la technologie. D'autres visent à spécifier le.s moyen.s pour accéder à l'intervention ou la technologie - localement ou à l'international - la

faisabilité de l'utilisation ou de l'implantation et les impacts anticipés de l'intervention ou de la technologie visée par la demande. Cette catégorie de contenu se retrouve dans neuf (9) formulaires analysés. Six (6) se concentrent sur une simple description de l'intervention ou de la technologie évaluées, étant ainsi la sous-section la plus commune des formulaires de demande d'ETMI. Parmi ceux-ci, deux (2) demandent également la description des impacts anticipés de l'intervention facilitant ainsi le processus de priorisation. Au total, cinq (5) formulaires demandent spécifiquement aux demandeurs d'anticiper les impacts attendus sur les enjeux. La description de la faisabilité du mode d'intervention ou de la technologie n'est demandée que dans un seul (1) formulaire.

Section 6 : Description des objectifs ou résultats attendus

Nous avons rassemblé ici toutes les sous-sections des formulaires visant la description des objectifs et des résultats souhaités par les demandeurs. Ceci inclut les résultats en lien avec les impacts de l'intervention ou de la technologie (i.e. les impacts attendus au niveau des populations cibles et des milieux d'intervention). Nous y avons aussi inclus les sous-sections des formulaires visant la description, par les demandeurs, de leurs attentes face aux UETMI i.e. les livrables ou produits souhaités. Ainsi, ce type de contenu se retrouve dans huit (8) des formulaires analysés. Le formulaire de six (6) UETMI contient une sous-section pour la description des impacts attendus du modes d'intervention ou de la technologie. Seulement cinq formulaires, quant à eux, visent l'identification et la description des livrables (produits) attendus.

Section 7 : Considérations stratégiques à la réalisation de l'ETMI

Certaines sections des formulaires analysés reflètent un intérêt pour l'identification de différents facteurs à considérer pour la mise en œuvre de l'ETMI demandée. Nous faisons référence, ici, aux différentes considérations stratégiques pour l'élaboration du processus ETMI, celles-ci incluent : les enjeux contextuels potentiels, les ressources nécessaires et celles disponibles, les considérations éthiques et/ou légales, la gestion des risques, etc. Cette catégorie représente toutes les sections du formulaire visant à l'identification de facteurs pouvant influencer la réalisation d'une ETMI par l'unité. Huit (8) des formulaires semblent considérer ces facteurs nécessaires au processus de priorisation des demandes.

Section 8 : Formulaires additionnels : Déclarations, politiques et procédures

Parmi les formulaires analysés, certains avaient des sous-sections ou formulaires additionnels se rapportant à des politiques et procédures élaborées par les unités.

Au total, six (6) unités exigent des demandeurs, dans le processus de soumission, leur signature et/ou consentement additionnels. Plus particulièrement, trois (3) formulaires demandent la déclaration des demandeurs de potentiels conflits d'intérêt. Cinq (5) unités quant à elles ont développé d'autres politiques et procédures estimées nécessaires à cette étape du processus. Par exemple, certaines visent à obtenir le consentement éclairé des demandeurs quant aux démarches de l'unité dans le processus ETMI, d'autres visent à faire remplir un formulaire de confidentialité par les demandeurs et/ou une entente de collaboration. Certaines UETMI sollicitent spécifiquement en fin de projet les membres de l'équipe de travail pour remplir un questionnaire de satisfaction.

Section 9 : Identification de comparateur(s)

L'identification de comparateur(s) est une catégorie de contenu peu commune parmi les formulaires de demande ETMI. Nous incluons dans cette section tous les *comparateurs* que ce soit en termes de l'intervention ou de la technologie évaluée ou de rapports et publications liés à la même question. Seulement deux (2) formulaires demandent clairement l'identification de comparateur(s).

Critères de priorisation des demandes d'ETMI

Le processus de priorisation des demandes permet l'évaluation et la classification des ETMI reçues par les unités. Ce processus est basé sur une série de critères permettant la classification selon le degré de pertinence et d'importance des demandes. Suivant la compilation et validation des informations, nous avons procédé à une analyse thématique des données qualitatives (critères de priorisation) pour créer des codes que nous avons rassemblés en catégories de critères.

Nous avons exclu de l'analyse toute unité ayant rapporté être en révision de ses procédures de soumissions ou bien lorsque ses critères de priorisation sont décrits comme étant variables selon les produits attendus ou selon les priorités des sous-direction visées. Ainsi, nous avons compilé les résultats de douze (12) unités. La figure 10 illustre les critères de priorisation établis par les UETMI lors du processus de priorisation des demandes reçues.

	1	2	4	5	7	8	10	11	12	13	14	15
Pertinence de la demande												
Selon la désignation universitaire et/ou l'orientation organisationnelle et ministérielle												
Selon les besoin contextuels (nécessité)												
Selon la question décisionnelle												
Selon les enjeux contextuels												
Impacts de la demande												
Potentiel et étendue d'impact de la technologie/intervention évaluée (i.e. sur l'utilisateur personnel, les professionnels, etc.)												
Potentiel et étendue d'impact de l'implantation de la technologie/intervention évaluée (i.e. sur l'utilisateur personnel, les professionnels, etc.)												
Faisabilité de la demande ETMI												
Ressources nécessaires (i.e. matérielle, humaines, financières, etc.)												
Disponibilité des ressources												
Concordance avec les décisions au sein de la direction												
Considérations éthiques et/ou légales												
Attentes (objectifs, livrables et délais)												
Enjeux de mise en oeuvre												
Possibilité d'engagement des demandeurs												
Caractéristiques de la technologie ou intervention sélectionnée												
Sécurité de l'intervention												
Rapport coût-efficacité												
Disponibilité d'alternatives												
Accessibilité												
Description de la technologie/intervention												

Figure 10 - Critères de priorisation établis par les UETMI (N=12)

Cette figure illustre comment les différentes UETMI appliquent diverses catégories de critères de priorisation pour évaluer les demandes reçues. Il est à noter que nous avons également représenté les sous-catégories de critères utilisées pour chaque UETMI. Ainsi chaque ligne représente une catégorie de critères et leurs sous-critères tandis que chaque colonne correspond à une UETMI. Un code couleur permet de différencier les catégories et leurs sous-catégories mais surtout de comparer visuellement les pratiques de priorisation des différentes UETMI. Cela permet d'identifier rapidement les domaines d'intérêt spécifiques des différentes unités de recherche en fonction des critères de priorisation. Nous présentons ci-dessous chaque catégorie séparément. Il convient de noter que les chiffres présentés dans les tableaux 3 à 5 représentent le nombre d'UETMI utilisant chaque sous-catégorie de critère (ligne blanche). Les UETMI peuvent utiliser plusieurs sous-catégories au sein d'une même catégorie de critères de priorisation de demandes.

Critère 1 : Pertinence de la demande

La première catégorie de critères correspond à la *Pertinence de la demande*. Plusieurs critères de priorisation identifiés par les UETMI se rapportent à l'évaluation de la pertinence des demandes par rapport à la désignation universitaire ou l'orientation organisationnelle de l'unité. La pertinence d'une demande peut aussi être déterminée en fonction de la nécessité - ou du besoin contextuel - de la technologie ou de l'intervention à évaluer, de la question décisionnelle de la demande et des enjeux contextuels. Les unités utilisent alors les données démographiques et/ou contextuelles (compilées lors de la rédaction de la note de cadrage ou du survol de la littérature) afin d'évaluer le besoin et les enjeux contextuels, et donc la réelle nécessité de la demande. Parmi toutes les catégories, ce critère de priorisation est celui utilisé par le plus grand nombre d'unités. En effet, douze (12) UETMI ont rapporté se baser sur l'évaluation de la pertinence de la demande dans leur processus de priorisation (Voir Tableau 3). Dix unités (10) utilisent l'évaluation de la pertinence selon leur désignation universitaire et/ou l'orientation organisationnelle de leur unité pour prioriser les demandes reçues. L'évaluation de la pertinence selon les besoins et enjeux contextuels n'est réalisée que par les unités 2 et 3 (N=2). Il est intéressant de noter que la question décisionnelle n'est utilisée que par trois (3) unités pour évaluer la pertinence d'une demande reçue.

Tableau 3 - Nombre d'UETMI priorisant la pertinence des demandes reçues

Pertinence de la demande	12
Selon la désignation universitaire et/ou l'orientation organisationnelle et ministérielle	10
Selon les besoin contextuels (nécessité)	3
Selon la question décisionnelle	3
Selon les enjeux contextuels	2

Critère 2 : Impact de la demande

La deuxième catégorie de critères de priorisation correspond à l'évaluation de l'impact de la demande. Elle inclut tous les critères faisant référence à l'évaluation du *potentiel d'impact* de la technologie - ou de l'intervention - évaluée, et du *potentiel d'impact* de son implantation. En fait, les unités peuvent prioriser une demande selon l'ampleur de son impact à différentes échelles, pour les usagers, le personnel, les professionnel.le.s, etc. Ceci implique l'estimation des résultats potentiels de la technologie ou l'intervention - y compris son *degré d'efficacité* - et de son implantation. Nous notons que les unités évaluent le *potentiel d'impact* selon son étendue. Lorsque des critères de priorisation font référence à l'impact de l'utilisation des constats et recommandations émis par une ETMI, ceux-ci ont été classés dans l'évaluation du *potentiel d'impact de l'implantation de la technologie/intervention évaluée*. La méthodologie exacte pour l'évaluation de l'impact d'une demande varie selon les unités. Par exemple, certaines UETMI peuvent utiliser une méthode quantitative, employant un système de pondération pour quantifier le degré d'impact d'une demande alors que d'autres semblent utiliser une méthode qualitative. Au total, huit (8) unités évaluent l'impact d'une demande d'ETMI lors du processus de priorisation (Voir Tableau 4) en fonction de l'impact de la technologie ou de l'intervention évaluée. Seulement quatre (4) unités évaluent également le potentiel d'implantation de celle-ci.

Tableau 4 - Nombre d'UETMI priorisant selon l'impact des demandes reçues

Impacts de la demande	8
Potentiel et étendue d'impact de la technologie/intervention évaluée (i.e. sur l'usag.er.ère, les professionnel.les, etc.)	8
Potentiel et étendue d'impact de l'implantation de la technologie/intervention évaluée (i.e. sur l'usag.er.ère, les professionnel.le.s, etc.)	4

Critère 3 : Faisabilité de la demande

La troisième catégorie de critères de priorisation est l'évaluation de la faisabilité de la demande ETMI. Cette catégorie rassemble tous les critères explorant l'opérationnalisation de l'ETMI et les facteurs pouvant contrevenir à la réalisation de celle-ci. Plus spécifiquement, nous y retrouvons les critères se référant à l'évaluation des ressources nécessaires et de leur disponibilité, des considérations éthiques et/ou légales, de l'exploration des enjeux potentiels de mise en œuvre de l'ETMI et la possibilité d'engagement des personnes ou des entités qui font la demande. Nous y avons aussi inclus les critères se rapportant à l'évaluation de la concordance des demandes aux décisions de la gouvernance, dans la mesure où ceux-ci peuvent freiner ou accélérer la réalisation d'un projet. Les livrables attendus et les délais souhaités font également partie de cette catégorie car ils déterminent la faisabilité d'une demande. Au total, sept (7) unités utilisent l'évaluation de la faisabilité afin de prioriser les demandes reçues (Voir Tableau 5). L'évaluation des ressources nécessaires pour la réalisation de l'ETMI est réalisée par la majorité des unités (6) alors que seulement la moitié de celles-ci (3) considère aussi la disponibilité des ressources. L'exploration des considérations éthiques et légales, des attentes des demandeurs et l'exploration de la concordance des demandes selon les directives de gouvernance sont aussi utilisées par la moitié des UETMISSS évaluant la faisabilité comme critère de priorisation.

Tableau 5 - Nombre d'UETMI priorisant les demandes selon la faisabilité des demandes reçues

Faisabilité de la demande ETMI	7
Ressources nécessaires (i.e. matérielle, humaines, financières, etc.)	6
Disponibilité des ressources	3
Possibilité d'engagement des personnes ou des entités qui font la demande	1
Considérations éthiques et/ou légales	3
Attentes (objectifs, livrables et délais)	3
Enjeux de mise en œuvre	1
Concordance avec les décisions au sein de la direction	3

Critère 4 : Caractéristiques de la technologie ou de l'intervention évaluée

La dernière catégorie des critères se rapporte à l'évaluation des caractéristiques de la technologie ou de l'intervention évaluée. En d'autres termes, les unités utilisent des critères de priorisation examinant les demandes selon la description, l'accessibilité, la sécurité, le rapport coût-efficacité et la disponibilité d'alternatives aux technologies et interventions évaluées. Lorsqu'une unité fait référence à l'évaluation de la qualité d'une intervention ou d'une technologie, nous l'avons aussi incluse dans cette catégorie. Parmi les unités ayant répondu (N=12), seulement quatre (4) utilisent cette catégorie de critères dans le processus de priorisation des demandes. Parmi elles, trois (3) unités disent porter attention à l'évaluation de la sécurité de l'intervention ou de la technologie évaluée, alors que la moitié (2) explore respectivement l'accessibilité, le rapport coût-bénéfice et la disponibilité d'alternatives (Tableau 6).

Tableau 6 - Nombre d'UETMI priorisant selon les caractéristiques de la technologie ou de l'intervention évaluée

Caractéristiques de la technologie ou intervention sélectionnée	4
Description de la technologie/intervention	1
Accessibilité	2
Sécurité de l'intervention	3
Rapport coût-efficacité	2
Disponibilité d'alternatives	2

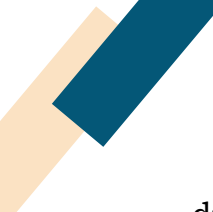
Conclusion

Le scan des procédés en ETMI réalisé auprès de 15 UETMI en Santé et celles en Services Sociaux et Santé mentale nous a permis de documenter 1) les caractéristiques et 2) les procédés en évaluation des technologies et modes d'intervention en santé et services sociaux dans le réseau de la santé et des services sociaux du Québec. L'exploration des sites web, le questionnaire rempli par les UETMI ainsi que l'analyse des documents supplémentaires fournis, permettent de dire que ce scan des pratiques dresse le portrait d'un écosystème diversifié, mais qui manque encore d'harmonisation. Lors de l'interprétation des données collectées, nous avons noté une grande variabilité dans les neuf (9) thèmes retenus pour l'exploration approfondie des caractéristiques des UETMI et de leurs procédés. Les principaux résultats ont mis en exergue plusieurs variabilités d'ordre **typologique** et **structurel**, mais également **des variabilités des processus et des collaborations**.

L'absence de nomenclature uniforme pour les titres de fonctions des membres qui constituent les équipes des UETMI complique la compréhension des rôles et la collaboration. Si les APPR et les gestionnaires intermédiaires, qui restent parmi les fonctions plus représentées, forment un socle commun, la présence de compétences spécialisées, comme celle de bibliothécaire (qui n'est représentée que dans quatre (4) équipes d'UETMI sur 14) ou de chercheur.e en établissement (cette fonction est représentée seulement dans deux (2) équipes UETMI), reste inégale et minoritaire. De même, si plusieurs UETMI (N=10) sont rattachées à une direction³ se rapportant à *la recherche, innovation et affaires académiques*, cinq (5) autres sont chapeautées par des UETMI affiliées à des directions ayant des nominations différentes. Cette hétérogénéité reflète des cultures organisationnelles distinctes. Il est tout aussi intéressant de noter la variété des termes employés par les UETMI pour identifier les produits traditionnels issus d'une ETMI suggérant l'absence de consensus ou d'une nomenclature commune.

Même si le Web semble être un outil-clé pour la diffusion de produits finaux d'ETMI comme les produits de mobilisation des connaissances (webinaires, présentations, capsules, etc.) et les produits traditionnels (rapports) au grand public pour quatorze (14) unités, il y a plusieurs unités qui utilisent également des canaux de

³ Cette catégorie regroupe entre autres la *Direction de l'enseignement universitaire, de la recherche et de l'innovation*; la *Direction de l'enseignement et des affaires universitaires* ou la *Direction des affaires académiques*.




diffusion comme l'intranet, l'infolettre, publications, conférences et congrès scientifiques. Ce constat met en lumière la diversité des stratégies de communication et des identités propres à chaque UETMI. On observe une convergence sur les objectifs généraux de diffusion, mais une grande liberté dans le choix des moyens de diffusion des résultats et recommandations. Ce qui reste pertinent dans la mesure où chaque UETMI gère sa propre stratégie de communication pour servir son public de prédilection (Communautés de Pratique et la communauté scientifique, des décideurs, partenaires, etc.).

Par ailleurs, l'écosystème des partenariats est riche, mêlant collaborations externes variées et collaborations inter-unités pour plus de la moitié (huit) des UETMI. Cette interdépendance reste une force qui devrait être étendue.

Quant aux démarches entreprises par les équipes qui font la demande d'une ETMI et les membres de l'unité lors des procédés de soumission de demandes d'ETMI, seulement quatre (4) étapes du procédé sont communes aux douze (12) UETMI, en plus de l'étape préliminaire qui consiste en la sollicitation de l'équipe qui fait la demande d'ETMI. Vraisemblablement chaque UETMI a développé ses propres méthodes, ses outils, ses validations internes et ses circuits de décision. Cela indique une forte autonomie des équipes, mais confirme une fois de plus le manque d'harmonisation. Dans cet esprit, il serait nécessaire de repenser nos processus et identifier les meilleures pratiques pour les standardiser à travers les différentes UETMI. Cette démarche de co-construction vise à améliorer concrètement l'expérience et les outils de chaque équipe, et nourrir l'apprentissage collectif qui profite à l'ensemble de la communauté.

Ce scan des pratiques des UETMI met en lumière la richesse de l'expérience dispersée au sein des différentes unités. La diversité des approches est une source d'innovation, mais le manque d'uniformisation et de formalisation des rôles, titres et délais de traitement des demandes, et des procédés pour ne citer que ces thèmes, représente un défi pour la cohérence et la mise en commun des bonnes pratiques. Ces constats pourraient mener à des réflexions sur la façon de capitaliser sur les forces existantes, comme la collaboration inter-unités tout en proposant un cadre commun; et sur la manière d'instaurer un langage partagé pour les fonctions et les processus clés, tout en préservant l'autonomie des différentes équipes.

Il existe des Communautés de Pratique en ETMI organisées par thématiques spécifiques, qui incluent les UETMI en santé et les unités d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en services sociaux et santé mentale



(UETMIS-SM). Les unités d'évaluation des technologies et des modes d'intervention du Québec en santé (UETMIS) ou en services sociaux et santé mentale (UETMIS-SM) ayant participé à cette étude sont affiliées à l'une de ces Communautés de Pratique qui pourraient être un levier pour pallier le manque d'homogénéisation des pratiques.

En favorisant une mutualisation des ressources et une plus grande collaboration inter-unités, des actions simples, concrètes et collaboratives pourraient être mises en place. Les membres pourraient créer un langage et des pratiques communes renforçant l'efficacité de toutes les unités, malgré des ressources limitées, par exemple en instaurant un système d'entraide pour compenser le fait que la fonction de bibliothécaire (ou d'autres expertises pointues) n'est présente que dans quatre (4) unités.



Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les équipes des UETMI participantes à ce projet ainsi que tou.te.s les membres des communautés de pratiques des UETMI en services sociaux et en santé pour leurs commentaires et suggestions lors de présentations des résultats préliminaires de ce projet en 2024. Enfin, nous tenons à remercier Geneviève Arsenault-Lapierre et Sarah Ouadfel pour leurs apports respectifs à ce projet.